

Témoignages épars de réoccupations partielles : État 5 : après 270 - VIe siècle (?) ap. J.-C.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **117 (2010)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XI *Témoignages épars de réoccupations partielles*

État 5: après 270 – VI^e siècle (?) ap. J.-C.

Sous cet état sont regroupés les vestiges d'époque tardive, disséminés et de natures diverses, qui ont été mis au jour lors des récentes investigations (fig. 210 et 211). Les quelques repères chronologiques disponibles les placent dans une très large fourchette qui pourrait s'étendre sur près de trois siècles. On peut donc en déduire qu'ils ne sont pas tous contemporains. C'est la raison pour laquelle nous présenterons séparément les rares éléments de datation les concernant.

Le seul point commun entre ces vestiges est qu'ils surviennent tous après l'abandon total ou partiel du palais, constituant les fragiles témoins isolés de la survie du site au Bas-Empire, voire au-delà, jusqu'au Haut Moyen Âge.

L'installation au pied du *balneum*

Comme pour les états précédents 4B et 4C, les seuls témoignages bien insérés stratigraphiquement pour cette phase de réoccupation des lieux ont été mis en évidence à l'intérieur de l'aile thermale, plus précisément dans ses locaux de service inférieurs. S'agissant du seul secteur où la séquence stratigraphique est suffisamment complète pour pouvoir discerner ces événements (fig. 212), il nous est difficile de préciser l'extension de ces réaménagements à l'intérieur du complexe thermal. Ils semblent cependant se cantonner au pied du *balneum* dont l'enveloppe architecturale subsistant après son incendie (partiel?), survenu à l'état 4C, a pu servir d'abri à de nouvelles installations ou habitations.

Les vestiges d'un niveau de circulation fruste

Cette réoccupation est caractérisée par la mise en place d'un sol de facture grossière qui s'étend dans le couloir L111c et les locaux attenants L119-121 (fig. 211). Il se composait d'un mortier de chaux graveleux servant de liant à un concassage de fragments de tuiles, de placages de calcaire et d'enduit beige issu du démantèlement partiel de l'édifice (fig. 212: c11i, 11n et 11o). Ce sol reposait tantôt au sommet des décombres d'incendie épars disposés en remblai, tantôt à même les couches d'occupation de l'état 4C, compactées pour la circonstance.

Deux amphores coupées

Deux amphores découvertes *in situ*, disposées côte à côte dans la partie nord du local L120 sont les seuls autres témoins concrets de cette phase de réoccupation (fig. 211: St 113-114 et fig. 212: St 113). Implantées dans le nouveau sol graveleux de la pièce, ces amphores¹, dont la partie supérieure manquait, avaient vraisemblablement été coupées à dessein au niveau du sol pour être réutilisées comme récipients de stockage (fig. 216).

La nature de leur remplissage, mélange de poches charbonneuses et cendreuse indurées incluant quelques fragments de céramique, ainsi que des ossements animaux calcinés, ne permet cependant pas de préciser leur contenu original: on notera cependant que leur fond et leur paroi étaient tapissés d'une fine couche de chaux et

1 Inv. 90/8153-1 et 90/8156-1.



Fig. 216

Avenches, Derrière la Tour. État 5.
Aile thermique L-M. Amphores St 113 et
St 114, implantées dans le local L120.

d'argile rubéfiée. Cela peut laisser supposer que ces amphores ont peut-être initialement servi de silos ou été utilisées à des fins artisanales – gâchage de mortier ? – puis de réceptacles pour des vidanges de foyer culinaire.

Habitat-refuge ou chantier ?

Les vestiges sommaires de cette phase peuvent tout aussi bien s'apparenter à ceux d'un habitat-refuge précaire qu'à une installation de chantier provisoire pour la réfection partielle de l'édifice du *balneum*, ou plus vraisemblablement pour la récupération et le recyclage de certains de ses matériaux. Aucune trace de four à chaux n'a cependant été détectée dans les parages de l'aile thermique.

Datation

Le *terminus post quem* de 270 ap. J.-C. pour la phase de réoccupation au pied du *balneum* est ici fourni par l'une des monnaies² provenant du démantèlement de la recharge du sol du local L121, qui s'est trouvée scellée par le niveau de circulation en rapport avec les nouveaux aménagements sommaires (fig. 212: c11h).

Le matériel céramique entrant dans la composition du sol même des locaux réinvestis ne dépasse pas le début du III^e siècle ap. J.-C.³, ce qui n'a rien de surprenant, compte tenu que ce sol a été essentiellement constitué d'éléments en remploi.

Quant aux couches d'occupation antérieures remaniées par ces installations précaires, elles ont livré un mobilier céramique compris dans une fourchette allant jusqu'au milieu du III^e siècle⁴.

Les deux amphores faisant partie du réaménagement du local L120, qui sont probablement elles aussi réutilisées, ne peuvent être précisément datées, mais elles ne semblent pas être postérieures au III^e siècle⁵. Le remplissage de l'amphore St 113 renfermait, outre un mobilier céramique rare, remontant à la seconde moitié du II^e et au début du III^e siècle⁶, une monnaie datée de 302-303⁷. Cette découverte atteste une réoccupation de l'ancien secteur thermal s'étendant au moins jusqu'au début du IV^e siècle⁸.

Les vestiges disparates autour du péristyle D

Implantation d'une canalisation dans le portique oriental L32

Parmi ces aménagements tardifs, figure la canalisation apparue dans la partie arrière du portique L32 bordant l'aile orientale G du complexe résidentiel occidental primitif (fig. 210: St 115). Le tronçon mis au jour suppose qu'elle traversait perpendiculairement la galerie tout en recoupant ses niveaux de démolition.

2 Inv. 90/8082-1. Cf. *supra*, p. 233.

3 Ensemble 89/8040.

4 Ensembles 90/8090-8091. Cf. vol. 2, p. 192-194.

5 Cf. vol. 2, p. 192-194.

6 Ensemble 90/8155. Cf. vol. 2, p. 192-194.

7 Inv. 90/8154-3. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n° 26.

8 Les couches de démolition remaniées par les fouilles anciennes à l'intérieur des locaux concernés (ensembles 89/8053 et 90/8068) n'ont livré aucun mobilier céramique de cette période, ni postérieur.

Fig. 217

Avenches, Derrière la Tour. État 5.
Coulisse St 115 dans la partie arrière du portique L32.



De facture très sommaire, sans fond aménagé, elle a été réalisée uniquement à l'aide de vestiges architecturaux en remploi, tels des fragments de dalles de grès et de *tegulae* (fig. 217). L'une de ses parois comprenait également un élément de placage en calcaire représentant un chapiteau de pilastre à motif floral⁹, qui appartenait vraisemblablement au décor de l'un des bâtiments environnants.

Un rétablissement du caniveau du portique?

Nous ignorons tout du dispositif, sans doute de faible débit, que cette conduite devait vidanger. Située approximativement au même niveau que celui du caniveau du portique, nous pouvons en revanche envisager qu'elle a pu s'y déverser. Cela sous-entendrait alors que celui-ci a survécu, en partie du moins, à la démolition du portique, ou bien qu'il a été remis en fonction, ce qu'aucun autre indice ne permet de vérifier.

Datation

Hormis les éléments architecturaux en remploi qui la constituent, aucune indication chronologique n'a été obtenue pour cette canalisation. Nous savons seulement, par la stratigraphie, qu'elle a fonctionné après le démantèlement du portique.

Une fosse (dépotoir ?) sous le portique sud L31

Cette structure en creux a été partiellement mise en évidence au pied de l'escalier du pavillon-*triclinium* F (fig. 210: St 116). Sa situation et son insertion stratigraphique permettent de déduire qu'elle a été aménagée lors d'une première désaffectation (partielle?) du pavillon, et qu'elle a été en fonction jusqu'au moment de la destruction par incendie de cette partie du palais (fig. 106: St 116). Les couches de démolition remaniée qui la scellaient ont en outre été à nouveau perturbées lors de l'implantation voisine d'un puits d'époque récente¹⁰, en bordure méridionale de la cour centrale du péristyle D (fig. 210 et 109: St 121).

La nature du remplissage de cette fosse ne nous renseigne guère sur sa fonction. La présence d'ossements animaux brûlés, mélangés à des poches charbonneuses, pourrait toutefois évoquer un dépotoir destiné à recueillir les restes d'activités domestiques (culinaires). *A priori*, rien n'interdit la mise en relation de cette structure avec le réaménagement dont a fait l'objet le pavillon voisin.

Datation

La céramique récoltée dans la partie fouillée de cette fosse s'inscrit dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du II^e siècle et la première moitié du III^e siècle¹¹. Ce mobilier, sans doute résiduel, ne permet malheureusement pas de préciser la datation de cette installation tardive.

⁹ Inv. 95/9839-1. Cf. vol. 2, p. 68, n° 38 et fig. 57, et p. 156, Abb. 150.

¹⁰ Le mobilier récolté dans la fosse d'implantation de ce puits renferme plusieurs tessons de céramique vernissée qui autorisent à situer son installation après l'époque médiévale. Cf. ensemble 95/9444.

¹¹ Ensemble 95/9911.



Un agencement énigmatique dans le pavillon méridional F

La fouille ouverte à l'intérieur du pavillon-*triclinium* de l'édifice résidentiel occidental a elle aussi révélé un dispositif particulier sous la forme d'un élément de fût en molasse réutilisé pour servir de support à un montant en bois (fig. 210: St 40 et fig. 218). Ce fût a été installé à quelques centimètres du tapis de mosaïque central, dans l'axe longitudinal de la pièce (fig. 109: St 40).

Son implantation, qui a sans doute volontairement épargné la mosaïque, a en revanche perforé le sol de *terrazzo* du local sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, pour lui permettre de prendre assise sur un lit de boulets.

Le lit supérieur du fût présente une partie concave et circulaire, à l'intérieur de laquelle ont été observées les empreintes ligneuses calcinées d'un poteau de 0,20 m de diamètre (fig. 218). Fait notable, la cassure du sol, plus large que le diamètre du fût, n'a pas été colmatée et était partiellement comblée par la couche de destruction par incendie du *triclinium*.

Une adjonction contemporaine de l'utilisation du pavillon ?

En dépit de son aspect rudimentaire, qui contraste avec la qualité de la construction originelle et qui tend à la placer à une époque tardive, cette intervention semble avoir respecté l'ordonnance du pavillon; par ailleurs, tout porte à croire qu'elle a eu lieu alors que celui-ci était encore en fonction, ou du moins peu de temps après une première désaffectation.

Toujours est-il que l'incendie qui s'est déclaré à l'intérieur du bâtiment a détruit non seulement une partie de son mobilier mais aussi cette installation. Ce constat fournit indirectement le témoignage de la poursuite, avec ou sans interruption momentanée, de l'occupation du local après ce réaménagement, à laquelle on pourrait associer le dépotoir découvert au pied de l'escalier (St 116).

Problèmes d'interprétation

La destination de ce support demeure problématique: nous y verrions volontiers un poteau de soutènement pour une superstructure déficiente ou réparée. Cependant, sa position axiale en face de l'abside et, peut-être, sous l'éventuelle clé de voûte du plafond, au point architectural le plus délicat, tend à écarter cette solution. À moins qu'il ne faille envisager un plafond plat, un agencement qui n'est pas archéologiquement attesté et qui demeure difficilement concevable du point de vue architectural.

D'autre part, le soin apporté à l'implantation du support, qui aurait tout aussi bien pu prendre assise sur le sol même sans le casser, ne s'apparente guère à une installation de chantier pour la réfection ou le démontage de la partie haute du pavillon.

Un agencement à caractère religieux ?

Peut alors être avancée l'idée d'un socle ou piédestal pour une table ou un autel. Dans ce dernier cas, cela induirait une sacralisation tardive des lieux, éventuellement

Fig. 218

Avenches, Derrière la Tour. État 5. Pavillon à abside méridional F. Fût de molasse St 40, mis en place près du tapis de mosaïque.

chrétienne, hypothèse séduisante mais qui demande des preuves plus solides que les seuls vestiges des deux squelettes erratiques découverts dans les parages. La réponse à ces questions réside peut-être dans l'autre moitié non explorée du pavillon...

Datation

Aucune indication chronologique précise ne peut être fournie pour cet agencement. Le fût et les restes calcinés du montant sont en partie scellés par le comblement d'une fouille ancienne non répertoriée¹² (fig. 109: c12a) et par la couche d'incendie du pavillon, au matériel rare et mal daté¹³.

Les témoins d'une peinture tardive dans le corps principal A ?

Un indice très hypothétique en faveur d'une occupation ou réoccupation tardive de l'intérieur du corps principal A de l'édifice résidentiel primitif est fournie par l'examen de deux fragments de fresque récoltés dans les parages de sa salle d'apparat L1¹⁴. Ces fragments ont été prélevés parmi les matériaux hétérogènes d'une couche de démolition supérieure, remaniée par les fouilles anciennes et modernes, qui recouvrait la portion méridionale des pièces L2a et L7', ainsi que les niveaux du portique L12 du corps principal (fig. 210: St 117)¹⁵. Ces deux fragments constitueraient le fragile mais précieux témoignage du reconditionnement tardif, partiel ou non, du corps principal du palais.

Une structure en creux dans l'annexe occidentale W

Pour être complet dans ce tour d'horizon des traces d'activités tardives à l'intérieur du complexe résidentiel occidental, il convient de mentionner la grande fosse rectangulaire, de 2 m de long pour une largeur de 0,80 m et une profondeur de 0,90 m, qui a été implantée au milieu des locaux de l'annexe sud-ouest W (fig. 210: St 118).

On ignore la véritable fonction de cette structure vraisemblablement boisée, à fond plat et aux parois verticales, venue bouleverser l'ordonnance des locaux existants: s'adossant à l'un des murs de subdivision de cette annexe, elle a peut-être servi de petite cave ou de silo lors d'une réoccupation des lieux. Elle a été comblée à l'aide de matériaux hétérogènes, essentiellement issus du démantèlement de l'annexe; ils scellaient une couche organique tapissant son fond sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, susceptible de correspondre au fantôme d'un plancher.

Datation

Le mobilier céramique issu du remplissage de cette fosse est relativement précoce, allant du milieu du I^{er} au II^e siècle ap. J.-C.¹⁶. Quant à la monnaie récoltée dans sa couche charbonneuse inférieure, elle est datée de la période augustéenne¹⁷ et n'apporte donc guère de précision chronologique pour cet agencement qui a néanmoins considérablement bouleversé l'ordonnance de ce petit bâtiment.

Les restes de deux squelettes humains

Une découverte surprenante de 1996 a été celle de deux restes de squelettes humains, apparemment isolés, dans les niveaux supérieurs de la cour trapézoïdale O et dans la démolition du bâtiment méridional R (fig. 210: St 119-120).

La sépulture St 119

Une fosse renfermant les ossements crâniens et post-crâniens d'un individu¹⁸ est apparue dans l'angle sud-ouest de la cour trapézoïdale O, en grande partie occultée par des remaniements postérieurs (fig. 219). Large de 0,70 m et implantée dans les remblais d'égalisation de la cour, elle n'était conservée que sur une profondeur d'une quinzaine de centimètres. La partie supérieure de cette inhumation en pleine terre, apparemment orientée vers l'ouest, a été tronquée par les remaniements des couches de démolition supérieures. Ceux-ci n'ont épargné que quelques-uns des ossements,

12 Ensemble 95/9909.

13 Ensemble 95/9904.

14 Ensemble 95/9836.

15 Les deux fragments ont un *intonaco* extrêmement mince, quasi inexistant. Un badigeon blanc-gris est posé directement sur cette très fine couche, épais de 0,3-0,5 mm. Les couleurs de la couche picturale sont à peine conservées. La caractéristique du badigeon est de présenter des stries bien apparentes et une surface très irrégulière. Une à deux taches rouge orangé se discernent, avec leur 10-12 mm de diamètre. Quand bien même aucun motif n'a été déterminé, le traitement du mortier et de la surface indique un enduit tardif. Il se rapproche d'exemplaires de la seconde moitié du III^e siècle et plus encore du IV^e siècle, voire plus tard, dans la région (Martigny VS-*mithraeum*, Colombier NE, Coire GR-Saint-Étienne).

16 Ensemble 04/12886.

17 Inv. 04/12886-1. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n° 24.

18 Inv. 96/9949-1.



Fig. 219

Avenches, Derrière la Tour. État 5.
Cour trapézoïdale O. Crâne de
l'individu inhumé St 119.

néanmoins déplacés, de sa partie supérieure: le crâne, fragmentaire, se trouvait partiellement en connexion avec des fragments du membre supérieur droit et de la cage thoracique.

Sans rattachement aucun avec une autre structure, ce reste de sépulture a été soumis à un examen anthropologique qui a permis d'identifier un homme dont l'âge se situe entre 40 et 80 ans¹⁹.

Le crâne isolé St 120

Le crâne d'un second individu²⁰ a été mis au jour au sein des couches de démolition²¹ de la superstructure du bâtiment méridional R, dans sa galerie sanitaire L81 (fig. 220: St 120). Le contexte de la découverte de ce crâne semble exclure *a priori* un ensevelissement accidentel. Il indique plutôt le remaniement d'une seconde sépulture située probablement dans les environs immédiats du palais, peut-être en amont, entre ce dernier et le quartier religieux antique de la colline.

Étant donné le contexte de leur découverte, il est difficile de tirer quelque conclusion que ce soit de la présence de ces deux squelettes, sinon que leur caractère isolé et erratique ne peut faire prétendre à l'installation d'une véritable zone funéraire après l'abandon du palais, en relation avec un éventuel établissement religieux chrétien ayant pris place dans l'édifice ou à proximité.

Datation

Ces deux squelettes ont fait l'objet de datations ¹⁴C qui fournissent de précieux indices chronologiques et permettent de compléter la liste encore restreinte des témoignages de l'occupation tardive du site d'Avenches²²:

- Le reste de tombe malmenée de la cour (St 119) a pu être situé entre 220 et 540 ap. J.-C.²³
- Le crâne isolé (St 120) se place quant à lui dans une fourchette chronologique à peine plus récente, soit entre 250 et 550 ap. J.-C.²⁴

Outre l'indice d'une persistance de la fréquentation du site ayant pu s'étendre jusqu'au haut Moyen Âge, la datation du vestige crânien St 120 fournit indirectement un jalon chronologique, certes très imprécis, pour les niveaux de démolition supérieurs du bâtiment R, sous lesquels il a été découvert.

19 L'analyse de ce squelette a été confiée à Ch. Simon, professeur au Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève. Ses résultats figurent dans l'étude anthropologique du cimetière médiéval du temple de la Grange-des-Dîmes, à Avenches, réalisée par F. Simon, Genève 1998, p. 10, structure 38. Rapport déposé au MRA.

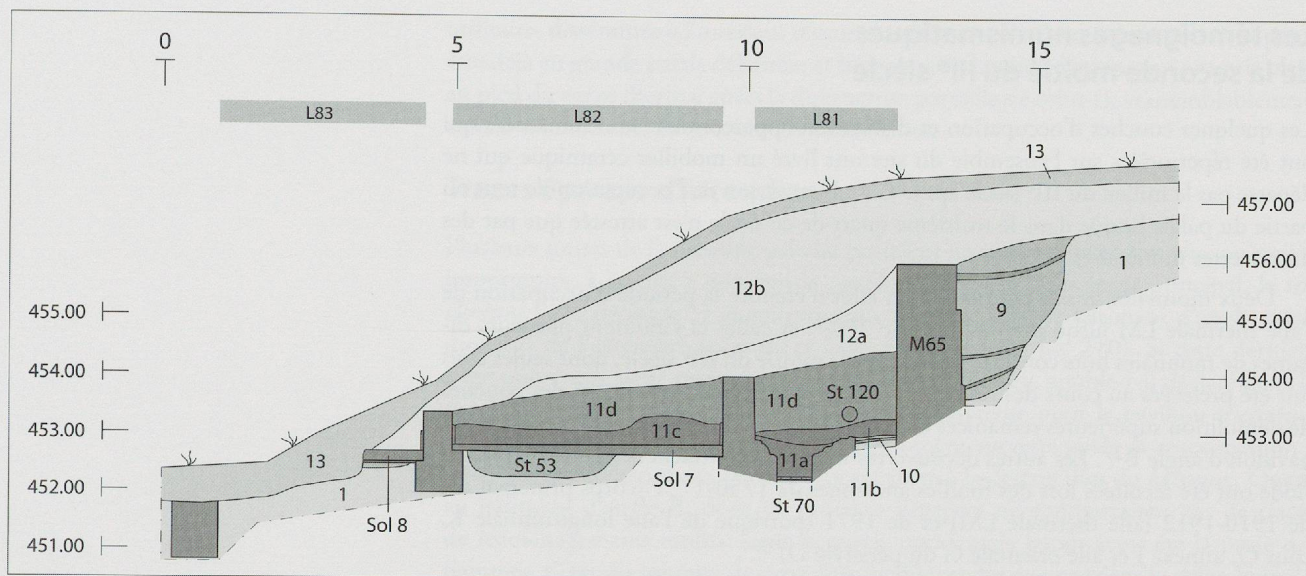
20 Inv. 96/9950-1.

21 Ensemble 96/9957.

22 La datation au ¹⁴C par AMS des fragments de ces squelettes a été établie par l'Institut of Particles Physics de l'École polytechnique fédérale de Zurich, sous la direction du Dr. G. Bonani.

23 1695 ± 55 BP; 220-540 cal AD (95,4 %). Réf. ETH-21435. Calibration OxCal v3.10.

24 1640 ± 55 BP; 250-550 cal AD (95,4 %). Réf. ETH-21434. Calibration OxCal v3.10.


Fig. 220

Avenches, Derrière la Tour. Coupe schématique à travers le bâtiment R et plan de situation.

- 1 Terrain naturel
- 9 État 4(A). Construction (niveaux de chantier et remblais)
- 10 État 4(A). Niveau de circulation dans L 81
- 11a Comblement de la canalisation St 70
- 11b-d Démolition générale supérieure
- 12a-b Niveaux post-romains remaniés
- 13 Terre végétale

Le problème de l'abandon du palais et de la survie du site

Ces aménagements sommaires et dispersés, témoins de la survie du site, contrastent avec l'organisation et l'agencement architectural du complexe palatial au cours des différentes phases de développement précédentes. La plupart d'entre eux témoignent d'un changement radical dans l'affectation des lieux, suggérant une réoccupation partielle du palais survenue après un premier abandon de tout ou partie de ses bâtiments. Se pose en effet la question de savoir si la désaffectation du complexe thermal à l'état 4C, résultant peut-être d'un incendie, est synonyme de la cessation simultanée de toutes les activités à l'intérieur des autres unités du palais dans le troisième quart du III^e siècle. Elle pourrait tout aussi bien être le signe du déclin progressif d'un ensemble qui, après avoir perdu tout ou presque de sa magnificence et de son ampleur, a pu demeurer partiellement en fonction jusqu'au début du IV^e siècle; c'est du moins ce que pourrait laisser croire le témoignage, certes ténu, de l'application d'un nouveau décor mural remontant à cette période, à l'intérieur du corps résidentiel qui abritait la grande salle d'apparat mosaïquée.

Nous ne disposons à vrai dire que de fort peu d'éléments déterminants pour trancher, limités en premier lieu par une séquence stratigraphique tronquée: rares sont donc les indications chronologiques concernant les aménagements tardifs épargnés par ces bouleversements.

Les témoignages numismatiques de la seconde moitié du III^e siècle

Les quelques couches d'occupation et d'abandon apparemment non remaniées qui ont été répertoriées sur l'ensemble du site ont livré un mobilier céramique qui ne dépasse pas le milieu du III^e siècle ap. J.-C.²⁵. L'extension de l'occupation de tout ou partie du palais jusque dans le troisième quart de ce siècle n'est attestée que par des découvertes monétaires.

Deux monnaies *in situ* permettent en effet d'étendre la période d'occupation de l'aile thermique LM jusqu'aux environs de 270²⁶. À celles-ci s'ajoutent plusieurs dizaines de monnaies hors contexte de la seconde moitié du III^e siècle, dont seules trois ont été prélevées au cours des récentes investigations: elles proviennent des couches de démolition supérieures remaniées du *balneum* LM, du corps principal A et de son pavillon d'angle B²⁷. Les autres découvertes monétaires rattachées à cette même période ont été récoltées lors des fouilles anciennes de 1750-1751 (corps principal A), de 1910-1912 (aile thermique LM) et de 1971 (portique de l'aile longitudinale K, cour O, annexe J et aile orientale G du péristyle D)²⁸.

Malgré les restrictions qu'impose le caractère erratique de ces trouvailles, de surcroît dénuées de toute insertion stratigraphique, leur dissémination à l'intérieur de plusieurs unités architecturales du palais laisse supposer que l'occupation de celui-ci dans la seconde moitié du III^e siècle ne s'est pas cantonnée à sa partie thermique.

Les maigres indices en faveur d'une occupation au IV^e siècle

Concernant la persistance de l'occupation du complexe palatial au Bas-Empire, les indices chronologiques fournis par le mobilier sont encore plus ténus: la céramique du IV^e siècle est absente de l'ensemble des couches archéologiques, niveaux supérieurs remaniés inclus.

Le *corpus* monétaire de cette période se résume ici à deux monnaies de la première décennie du IV^e siècle: il s'agit de celle découverte *in situ* à l'intérieur de l'un des locaux de service du *balneum*, et qui atteste la réaffectation partielle de ce secteur jusqu'au début du IV^e siècle ap. J.-C.²⁹; la seconde monnaie, datée de 309-310, provient d'un fossé empierré moderne relevé au voisinage des ailes thermique LM et longitudinale K, dans la cour-jardin nord T³⁰.

Une persistance de l'occupation du corps principal du palais au Bas-Empire ?

Les deux éventuels éléments de fresque tardive récoltés peuvent quant à eux signaler la mise sur pied d'un nouveau programme décoratif à l'intérieur du corps résidentiel primitif A, entre la fin du III^e siècle et le début du siècle suivant. Ces maigres indices pourraient trahir la survivance du bâtiment principal du palais au Bas-Empire, comme à Echternach L³¹, mais sous quelle forme ?

Cette hypothèse séduisante manque bien sûr d'arguments solides, ceci malgré le fait qu'aucune trace de destruction par incendie n'a été détectée lors des récentes investigations à l'intérieur de ce bâtiment³², contrairement à d'autres parties de l'ensemble palatial.

Des réaménagements rudimentaires

Excepté les installations de chantier ou d'un habitat-refuge, décelées à l'intérieur des locaux de service du *balneum*, et pour lesquelles une durée d'occupation est attestée au moins jusqu'au début du IV^e siècle³³, les autres aménagements tardifs de l'état 5 sont dépourvus de marqueurs chronologiques pertinents. Le fait que plusieurs d'entre eux sont venus bouleverser, voire désaffecter l'organisation des bâtiments les abritant semble cependant marquer une rupture dans la nature de l'occupation du palais et de son standing. Hormis les (douteux) témoignages picturaux susmentionnés, aucun de ces agencements n'évoque en effet d'importantes transformations architecturales. D'aspect fruste, ils traduisent plutôt une réoccupation à caractère domestique et

25 Cf. vol. 2, p. 193 et *passim*.

26 Inv. 89/8027-1 et 90/8082-1. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n^{os} 22-23.

27 Inv. 89/ 7511-1, 90/8068-1 et 95/9848-2. Cf. vol. 2, p. 354 et 358, n^{os} 37, 36 et 35.

28 Cf. vol. 2, p. 368-376.

29 Inv. 90/8154-3. Cf. vol. 2, p. 354 et 357, n^o 26.

30 Inv. 90/8077-1. Cf. vol. 2, p. 354 et 358, n^o 38.

31 Cf. VAN OSSEL 1992, p. 350 et fig. 146, B.

32 À signaler également que la documentation ancienne ne fait à aucun moment allusion à la dégradation par le feu de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

33 Cf. *supra*, p. 236.

utilitaire, disséminée à l'intérieur d'unités architecturales dont certaines étaient peut-être déjà en grande partie délabrées et hors service. Les installations qui ont pris place au pied du corps thermal après la destruction partielle de celui-ci, vraisemblablement suite à un incendie, en fournissent l'illustration.

Traces éparses d'incendies

Plusieurs unités de l'ensemble palatial portaient les traces d'incendies plus ou moins importantes, à savoir: à nouveau le pavillon d'angle B³⁴ du corps principal, le *triclinium* F du péristyle D et son portique adjacent L31, le bâtiment d'angle méridional R de l'extension palatiale et l'aile thermale LM (fig. 210). Si cette dernière a été ponctuellement réinvestie après le sinistre, qui s'est semble-t-il déclaré dans le troisième quart du III^e siècle, la situation est différente pour le pavillon-*triclinium* et son portique, dont l'incendie est apparemment survenu après sa réoccupation, à une époque indéterminée, peut-être postérieure à la destruction du *balneum*. Quant au bâtiment d'angle R, dont les portions dégagées ne comportaient pas de traces de réaménagements tardifs, seule sa partie occidentale paraît avoir été la proie des flammes. C'est du sommet de cette couche d'incendie que provient le crâne humain isolé St 120, dont la datation, hélas très large, entre le IV^e et le VI^e siècle³⁵, fournit un *terminus post quem* pour la démolition de la superstructure du bâtiment R (fig. 220: St 120 et c11b). Cet indice amène donc à penser que l'élévation de ce bâtiment est demeurée soit en partie en fonction, soit à l'état de ruine visible, jusqu'à cette période.

Sur l'ensemble des secteurs fouillés, les corps de bâtiment non incendiés paraissent toutefois majoritaires et l'on peut difficilement argumenter en faveur d'une seule et même phase de destruction par incendie scellant le sort du palais. Nous penchons plutôt en faveur d'une série de sinistres locaux, accidentels ou volontaires, échelonnés dans le temps, durant la période de déclin et d'abandon du palais, à l'image de l'aile thermale, puis lors de sa phase de réoccupation, comme on peut l'observer dans le pavillon-*triclinium*. Le caractère partielle de l'exploration, ainsi que l'absence de repères chronologiques précis, tant pour chacune des zones sinistrées que pour les différents réaménagements tardifs, incitent toutefois à la prudence.

34 L'incendie de ce pavillon se déduit uniquement des traces de l'action du feu constatées sur les fragments de la mosaïque du Zodiaque censée avoir équipé l'une de ses salles (L57). Cf. vol. 2, p. 106.

35 Cf. *supra*, p. 239-240.

